

**Année 2024-2025
APPEL A CANDIDATURE**

Enseignant contractuel en Histoire de l'Asie du Sud-Est

Objet : Recrutement d'un enseignant contractuel

Réf. : le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

1. PROFIL DU POSTE

Département Asie du Sud-Est et Pacifique

Intitulé : Enseignant contractuel en Histoire de l'Asie du Sud-Est

Profil de l'emploi :

Le ou la candidat(e) sera appelé(e) à assurer des cours de Sciences humaines et sociales dits « de civilisation » au sein du département Asie du Sud-Est et Pacifique dans les différentes licences des langues d'Asie du Sud-Est (birman, siamois, lao, khmer, vietnamien, langues des Philippines, indonésien-malaisien).

La charge d'enseignement comportera des cours magistraux et travaux dirigés généraux d'introduction aux civilisations d'Asie du Sud-Est, un cours d'histoire du Cambodge et un cours d'histoire des mondes thaï (Laos, Thaïlande). Une expérience d'enseignement dans le secondaire et/ou la maîtrise d'une langue d'Asie du Sud-Est sont demandées.

Le ou la candidate retenu(e) pourra demander son rattachement au CASE (UMR 8170) ou au CESSMA (UMR245) et prendre part aux travaux d'un ou plusieurs des axes du laboratoire.

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le ou la candidat(e) devra être titulaire d'un doctorat en section 21 ou 22 du CNU ou sur le point de le terminer.

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le référent des cours de SHS et assurera un service annuel en présence des étudiants de 192 heures de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente.

Recrutement prévu pour le 1^{er} septembre 2024

- 3. REMUNERATION** : calculée sur la base de l'indice brut 513 (indice majoré 446), soit 2 261,42 € bruts mensuels auquel s'ajoute le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 59.40 € et une participation de 15 € à la mutuelle santé.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le 31 mai inclus**.

Les candidats présélectionnés seront auditionnés la semaine du 10 juin 2024

Ce dossier doit être adressé par voie électronique à l'attention de Mme Agnès Henri (agnes.henri@inalco.fr) et Mr Dara Non (dara.non@inalco.fr) directrice et directeur du département ASEP et Mme Alexandra de Mersan (alexandra.demersan@inalco.fr), référente SHS.